

Image not found or type unknown



retractation suite demarchage a domicile

Par **binbinch**, le **06/11/2009** à **11:28**

bonjour,

nous avons signé un bon de commande pour une pompe a chaleur auprès d'une société le 29/10/2009 autour de 21h00 à la maison.

Nous avons fais jouer notre droit a une rétractation en envoyant un courrier en recommandé avec AR ce jeudi 05.

Pouvez vous me préciser si nous sommes dans le délai de rétractation ??
Celui ci commence t'il le lendemain de la signature du contrat ?

D'autres part, la société de financement nous a déjà envoyé un accord de crédit en date du 02 Novembre!!

Quelle est la valeur de ce document ??

Merci pour votre réponse